

**Journée internationale des femmes
8 mars 2014**



**Des clés
à la portée de toutes**



DES CLÉS CSN À LA PORTÉE DE TOUTES

Au cours des derniers mois, la CSN a amorcé un important débat de société dans l'ensemble de ses organisations et au sein de la population dans toutes les régions du Québec. Cette vaste campagne, intitulée *Et si on avançait. Le progrès social dépend de nous*, avait pour objectif de mieux comprendre la conjoncture dans laquelle nous vivons, de partager des analyses et des réflexions politiques et, surtout, de discuter de propositions concrètes permettant de faire avancer le Québec vers une meilleure répartition de la richesse et une société plus égalitaire et plus équitable.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2014, tout en célébrant nos bons coups et les nouveaux espaces conquis par les Québécoises au cours des dernières années, je vous invite à poursuivre ces réflexions et ces échanges en insistant sur les divers problèmes vécus par les femmes et les travailleuses.

Poursuivre, voire accélérer, la construction d'une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes est une noble démarche qu'il nous faut accomplir le plus rapidement possible. Profitons de ce moment pour parler de nos préoccupations, de nos besoins et de nos exigences, et pour sortir de l'ombre les femmes et les travailleuses qui vivent certaines oppressions au quotidien.

Je vous invite donc à participer à ces échanges et à vous inspirer de la campagne *Et si on avançait*; le présent outil vous permettra d'y arriver.

Je vous souhaite à toutes une bonne Journée internationale des femmes ainsi que des débats riches et fructueux !

Denise Boucher
Vice-présidente de la CSN

Publié par la Confédération des syndicats nationaux

Contribution: Service des relations du travail – Condition féminine

Production: Service des communications de la CSN

Conception graphique: Michèle Lapointe

Illustration: Geneviève Guénette

Impression: Graphiscan

Janvier 2014

csn.qc.ca



Des clés CSN pour sortir les femmes de la pauvreté

Au Québec, la majorité des personnes devant se contenter du salaire minimum sont des femmes (57,4%)¹. Même en travaillant 40 heures par semaine, celles-ci n'arrivent donc pas à se sortir de la pauvreté. Elles sont d'ailleurs très nombreuses à recourir à des banques alimentaires afin de pouvoir nourrir leur famille.

Cette situation de pauvreté touche spécifiquement les femmes âgées, lesquelles sont trop nombreuses à vivre avec un revenu inférieur à 20 000 \$ par année et ne bénéficient généralement d'aucun régime complémentaire de retraite.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **une hausse du salaire minimum de même que l'adoption d'une législation offrant aux travailleuses la couverture d'un régime de retraite auquel les employeurs devraient avoir l'obligation de contribuer.**



Des clés CSN pour améliorer et maintenir la qualité de vie des femmes, des travailleuses et des familles

Au fil des ans, la population québécoise s'est dotée de nombreux services publics. Ce choix de société a été rendu possible grâce à la mobilisation, à la solidarité et aux luttes menées par les travailleuses, les travailleurs, les organisations syndicales, les groupes de femmes et les groupes populaires et communautaires.



Ces acquis sont actuellement fragilisés par les penseurs de la droite et les idéologues du néolibéralisme qui tentent d'imposer leur vision, une société basée sur l'individualisme et le chacun-pour-soi. En fait, il s'agit d'une volonté de privatiser les services offerts à la population, peu importe les conséquences négatives qui en résulteraient pour la majorité de la population. Cet enjeu touche particulièrement les femmes.

Pensons à la mise en place des services de garde à la petite enfance. Ce programme a, entre autres, permis aux femmes d'intégrer le marché du travail (entre 1999 et 2012, le taux d'emploi des femmes avec un ou des enfants d'âge préscolaire est passé de 65 à 75%²), tout en assurant l'accès à une éducation de meilleure qualité pour les enfants.

1. Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail*, 2002-2012, vol. 9, 2013.

2. CSN, *Et si on avançait. Le progrès social dépend de nous*, avril 2013, p. 16.

Rappelons encore que le filet social mis en place permet l'accès à des services de santé et sociaux, de même qu'à l'éducation. Ce sont majoritairement des femmes qui offrent ce type de services. Dans des conditions souvent très exigeantes, elles tentent de répondre aux besoins de la population.



Aujourd'hui, des revendications socialement nécessaires doivent être mises prioritairement en avant, en tenant compte des nouveaux besoins de la population.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- l'accessibilité à des places pour chaque enfant dans les centres de la petite enfance, complétée par un réseau des responsables en service de garde en milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur ;
- l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation à tous les ordres d'enseignement, tout en prévoyant une offre de formation diversifiée aussi à l'extérieur des grands centres urbains ;
- pour répondre au vieillissement de la population, l'urgent besoin de développer l'offre de services aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il faut avoir en tête que ce sont les femmes qui, de façon largement majoritaire, soutiennent leur famille, à titre de proches aidantes.

Les femmes assument la plus grande part des responsabilités familiales, sociales et professionnelles, même si au cours des dernières années, on remarque une implication plus importante des hommes dans les tâches découlant des responsabilités familiales. De ce fait, il est essentiel de prendre en compte les besoins en matière de conciliation famille-travail, malgré les résistances et les problèmes que cette démarche implique dans les milieux de travail. Les exigences posées aux travailleuses et aux travailleurs s'alourdissent, le rythme de travail s'accélère, et il est de plus en plus difficile de faire face à toutes les obligations quotidiennes.



C'est pourquoi nous revendiquons :

- l'adoption d'une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail. Cette loi-cadre doit faire en sorte que les employeurs, les syndicats et les diverses associations présentes dans les milieux de travail s'engagent dans un processus prenant en compte les besoins des travailleuses et des travailleurs afin de donner une réponse adaptée à la réalité de chaque entreprise, de chaque milieu de travail, et ce, à partir d'une démarche convenue de façon consensuelle.



Des clés CSN pour un développement économique durable

Le Québec doit agir pour assurer son avenir dans une perspective de développement durable et de respect de l'environnement.

À cet effet, nous croyons qu'il faut oser de nouvelles formules, mettre en avant un développement économique et social qui tient compte de nos richesses et de l'environnement, tout en assurant des emplois offrant de bonnes conditions de travail et des salaires intéressants.

Nous pensons qu'il faut réagir promptement pour contrer le déclin du secteur manufacturier en proposant une nouvelle politique industrielle qui cible des secteurs bien précis de développement. Il s'agit de déterminer des mesures spécifiques répondant à la situation concrète de chacun des secteurs et, par la suite, de veiller à ce que les activités manufacturières permettent la transformation de nos ressources naturelles au Québec.

Il demeure aussi essentiel de se préoccuper de la présence des femmes œuvrant dans les milieux majoritairement masculins, car les emplois dans le secteur manufacturier offrent un salaire moyen supérieur à ceux qui sont versés dans les secteurs des services et du commerce³.

Les femmes doivent donc avoir accès à ces emplois et, pour y arriver, la formation demeure une clé indispensable. Les syndicats CSN présents dans ces entreprises se préoccupent de plus en plus de ces questions et leur portent une attention particulière, notamment en accueillant les nouvelles salariées, en luttant contre les préjugés à l'endroit des femmes et en contrant les comportements discriminatoires. C'est une pratique à développer encore davantage.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique industrielle basée sur les principes du développement durable et du respect de l'environnement avec la mise en place de mesures assurant la transformation des ressources naturelles au Québec ;
- des mesures favorisant l'accès des femmes aux emplois dans les milieux majoritairement masculins et la mise en œuvre de politiques d'accueil et de soutien des femmes dans un tel contexte.



3. En 2012, le salaire hebdomadaire moyen dans le secteur manufacturier était de 874,19 \$ comparativement à 750,09 \$ dans le secteur des services et à 575 \$ dans celui du commerce. (CSN, *Et si on avançait. Le progrès social dépend de nous*, avril 2013, p. 4.)

Des clés CSN pour faire reculer la violence faite aux femmes

La CSN soutient les initiatives développées pour établir des rapports d'égalité entre les femmes et les hommes. La lutte contre toutes les formes de violence envers les femmes a donc une place centrale dans nos orientations. La CSN a pris des positions claires pour contrer la violence et le harcèlement au travail, ainsi que toute forme de harcèlement sexuel et a produit de nombreux outils. Elle a fait campagne pour dénoncer les publicités dégradantes et l'hypersexualisation du corps des femmes, pour réintégrer des cours d'éducation sexuelle dans les écoles, pour obtenir une politique afin de contrer la violence dans les relations amoureuses et la mise en place de services aux victimes de violence.

La CSN a récemment franchi un pas de plus en s'engageant à lutter contre l'exploitation et le contrôle du corps des femmes et des jeunes filles s'adonnant à la prostitution.

Parce qu'il s'agit d'une exploitation à dénoncer et d'une pratique à combattre, la CSN souhaite poursuivre le débat dans ses rangs et dans la société pour vaincre les préjugés et déconstruire les mensonges intéressés voulant que la violence, l'abus de pouvoir, l'exploitation et la consommation du corps des femmes puissent être présentés comme un choix individuel, où chacune aurait une réelle possibilité de choisir sa vie et la façon de subvenir à ses besoins⁴.

L'enjeu est de taille : il s'agit de faire reculer la violence faite aux femmes et aux jeunes filles et de contribuer à changer les mentalités au regard de l'exploitation du corps des personnes.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- la décriminalisation des prostituées et la poursuite de la lutte contre les violences auxquelles elles sont soumises ;
- la criminalisation des proxénètes qui prennent le contrôle de la vie des prostituées, de même que la criminalisation des prostitueurs (clients) afin de contrer la banalisation de la prostitution et ses effets néfastes dans notre société.



4. CSN, *La prostitution : une exploitation à dénoncer et une pratique à combattre!*, Conseil confédéral 10 au 13 décembre 2013, p. 17



La Journée internationale des femmes au Québec

C'est depuis 1974, au Québec, que s'organisent de façon plus importante les célébrations de la Journée internationale des femmes qui se tient le 8 mars. Quarante ans d'actions, de mobilisation et de solidarité, où les femmes de toutes les origines, de toutes les classes, de toutes les régions, de tous les métiers et de toutes professions se solidarisent autour de revendications précises. Celles-ci participent de près aux nombreuses activités et manifestations organisées par les groupes de femmes et les divers syndicats. Nous soulignons ainsi les luttes que nous menons et les revendications que nous portons.

L'origine du 8 mars est d'abord une histoire de luttes des femmes aux États-Unis. Après plusieurs grèves et mobilisations visant à dénoncer les bas salaires et les mauvaises conditions de travail, à condamner le travail des enfants et à obtenir le droit de vote pour les femmes, des travailleuses de l'industrie du textile, à New York, ont manifesté dans les rues le 8 mars 1908.

Cette grande mobilisation trouva écho ailleurs dans le monde. En 1910, la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes recommandait la création de la Journée internationale des femmes. C'est seulement en 1914 qu'elle fut célébrée pour la première fois, dans plusieurs pays européens. Longue vie au 8 mars pour l'égalité des femmes au Québec et partout dans le monde.

